

## Projet Charte : rétrospective

Lancé lors de l'AG de la FNC le 14 janvier 2015, le projet national de Charte pour le bien-être équin est né dès 2013. Deux années de pré-étude et de réflexion ont en effet été nécessaires pour passer de l'idée au projet. L'année 2015 aura été celle de l'analyse des risques, afin de suivre précisément les recommandations des organisations mondiales et européennes de la santé animale, l'OIE et de l'EFSA. Ce travail, certes long et fort complexe, aura permis aux acteurs de la Profession, dans toute sa diversité, de s'engager sur 8 mesures de bien-être équin, scientifiquement et réglementairement approuvées, lors du Salon International de l'Agriculture, le 4 mars 2016. Le reste de l'année 2016 a été consacré à la déclinaison pratique des 8 mesures de la Charte, travaux qui se poursuivront en 2017.



Brève BEE >> 6

# CHARTER BIEN-ÊTRE ÉQUIN

«L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA FILIÈRE CHEVAL»

focus sur :

## LES INDICATEURS ANIMAL-CENTRÉ

Tels que préconisés par l'OIE, les indicateurs animal-centré sont élaborés à partir d'observations et de mesures réalisées sur l'animal et non sur des normes.

L'utilisation de tels critères basés sur l'observation de l'état physiologique, de l'état sanitaire ainsi que du comportement de l'animal, doivent ainsi valoriser, conforter ou questionner les professionnels dans leurs pratiques d'observation de leurs animaux.

L'observation de l'animal est en effet essentiel pour identifier l'état de l'animal et sa «réponse» à son environnement. Il est ainsi possible d'avoir des indications sur l'adaptation ou non de l'animal à ses conditions de vie.

Les indicateurs animal-centré pris en compte pour réaliser l'évaluation du bien-être animal dans le cadre de la Charte, s'appuient sur plusieurs domaines précis : le comportement des animaux, leur santé, leur alimentation, leur logement, les pratiques et la conduite du troupeau. La mise en place de tels indicateurs participent donc pleinement, à la démarche globale de progression inscrite dans la Charte, puisque grâce à ces indicateurs, les professionnels pourront évaluer de façon simple, objective et pragmatique, le bien-être de leurs équidés et ainsi mettre un plan d'action en fonction de leurs compétences.

## Autoévaluer vos pratiques en matière de bien-être équin avec l'appli !

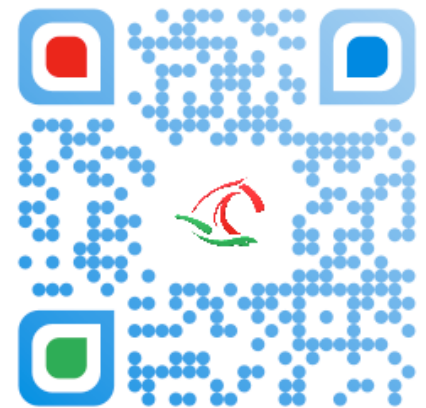
**Sur proposition de la FNC, le Comité de pilotage de la Charte a décidé d'investir dans le WEB 2.0 afin d'aider les professionnels de la filière à s'interroger de façon ludique sur leurs pratiques en matière de bien-être équin.**

- > Auto-évaluer ses pratiques de façon ludique,
- > Obtenir son positionnement,
- > Analyser ses résultats et retrouver ceux des auto-évaluations passées pour voir sa progression,
- > Repérer les formations VIVEA pour renforcer ses pratiques ou encore découvrir de nouvelles méthodes....

est désormais, un jeu d'enfant pour tous les professionnels, puisqu'il suffit de répondre à un questionnaire en quelques «clicks»!

Grâce à l'ingéniosité de la startup Perspicapp Studio, concilier les performances économiques, sociales et environnementales de son entreprise, et bien-être animal, devient même une évidence.

Cette triple performance est en effet indispensable pour garantir le bien-être animal.



En se positionnant sur les 5 thématiques suivantes :

- > pilotage & stratégie,
- > alimentation & abreuvement,
- > lieu de vie & confort,
- > santé, hygiène & gestion de la fin de vie,
- > comportement & relation Homme / Cheval.

les professionnels découvrent très concrètement le ou les domaines de compétences dans lesquels ils peuvent progresser pour sécuriser leurs pratiques, leurs salariés, clients ou les intervenants extérieurs et plus globalement leur entreprise, tout en optimisant le bien-être de leurs animaux.

**Retrouvez l'appli gratuitement sur l'Appstore et Google play.**